

Cours N° 2 : Définition de quelques concepts clés de la sociolinguistique

Ce cours traite la définition des concepts clés qui sont au cœur de la sociolinguistique.

Introduction

La communication entre les hommes par la parole, donne lieu à deux formes d'expérience :

- L'expérience de la diversité des langues, lorsqu'on voyage dans le monde on se rend compte que les hommes communiquent entre eux grâce à de nombreux parlars.
- L'expérience de diversité à l'intérieur de ce qu'on considère comme une même langue par exemple en Algérie l'arabe dialectal est différent selon les régions : Oran, Constantine, Alger.

1. Le dialecte

Le mot grec *dialektos* était un substantif abstrait qui signifiait « conversation », puis langage dans lequel on converse. C'est un parler qui a son propre système lexical, syntaxique, et phonétique mais qui n'a pas atteint le statut politique de langue ; c'est un système de signes et de règles combinatoires de même origine qu'un autre système considéré comme langue mais n'ayant pas acquis le statut culturel et social de cette langue indépendamment de laquelle il s'est développé.

2. Le patois

On appelle patois ou parler patois un dialecte social réduit à certain signes (faits phonétiques ou règles de combinaison) utilisé seulement sur une aire réduite et dans une communauté déterminée, rurale généralement. Les patois dérivent d'un dialecte régional ou de changements subis par la langue officielle. Ils sont contaminés par les langues officielles au point de ne conserver que des systèmes partiels qu'on emploie dans un contexte socioculturel déterminé (paysans parlant à des paysans de la vie rurale). En France, le terme « patois » est dévalorisant : le terme résulte d'une lente aliénation culturelle par laquelle les autorités voulurent faire croire aux Français parlant une langue autre que le français que leur langue n'en était pas une, qu'elle n'était qu'une déformation locale de la langue française. WALTER Henriette (1988) a écrit « *Il faut donc bien comprendre que non seulement les patois ne sont pas du français déformé, mais que le français n'est qu'un patois qui a réussi.* ».

3. Les sabirs

Les sabirs sont des systèmes linguistiques réduits à quelques règles de combinaison et au vocabulaire d'un champ lexical déterminé, ce sont des langues composites (formées d'éléments très différents) nées de contact de deux ou plusieurs communautés linguistiques différentes qui n'ont aucun autre moyen de se comprendre dans les transactions commerciales. Les sabirs sont des langues ayant une structure grammaticale mal caractérisée et un lexique pauvre limité aux besoins qui les ont fait naître et qui assure leur survie.

4. Les langues créoles

On appelle traditionnellement "créoles" des langues nées au cours des XVIIe-XVIIIe siècles des colonisations européennes, lors des contacts entre maîtres et esclaves, amenés à communiquer alors qu'au départ ils n'avaient aucune langue commune. Dans les pays où l'on pratique des langues créoles, elles sont surtout utilisées à l'oral, et fonctionnent en alternance, parfois même selon une distribution à peu près complémentaire avec des variétés contemporaines des langues européennes qui se sont maintenues, voire qui ont été survalorisées aux dépens des créoles, langues quotidiennes, langues des relations personnelles, langues de l'affectivité, alors que les langues européennes en usage sont plus souvent langues de l'administration, langues de l'école, langues de la littérature écrite. On parle de langues créoles historiques, à base française, portugaise, anglaise, néerlandaise, etc.

5. La variété

Selon FISHMAN (1971), la sociolinguistique recourt au terme de variété au lieu de langue sans en donner une définition concise. Le mot langue possède une signification supérieure et surtout parce que ce mot comporte de nombreux jugements de valeur, il manifeste une opinion, il suscite une émotion (langue maternelle) et révèle une prise de position, il a un aspect officiel et un statut politique. Alors que la variation est plus ou moins neutre. Cependant quand, comment et par qui, une variété est-elle considérée comme une autre langue. Exemple, le berbère qui devient langue nationale. Le terme de variété contrairement au dialecte ne désigne pas seulement une position linguistique particulière mais désigne aussi des différences par rapport à d'autres variétés.

Conclusion

On peut donc conclure que la sociolinguistique se base sur, entre autres, sur l'étude des variétés de la langue qui est influencée par la société qui la pratique. Son objet d'études porte aussi sur les dialectes, les patois et les langues composites.

Bibliographie

FISHMAN J., *Sociolinguistique*, Nathan, Paris, 1971.

WALTER, Henriette (1988), *Le français dans tous les sens*, Paris : Robert Laffont.